



Cérémonie d'ouverture du séminaire CSAO-UEMOA

Le développement transfrontalier au Sahel, Cotonou, 03-04.07.2018

Allocution du Directeur Suppléant de Coopération Suisse au Bénin

Monsieur le Ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale au Bénin,

Monsieur le Représentant résident de la Commission de l'UEMOA au Bénin,

Madame la Cheffe de Division de la Coopération Transfrontalière de la CEDEAO,

Monsieur le Directeur du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest,

Monsieur le Président de la Commission Economique et financière du Conseil des Collectivités Territoriales (CCT) de l'UEMOA, représentant le Président du CCT,

Mesdames, messieurs les Elus locaux et Présidents des Intercollectivités transfrontalières des pays de l'espace UEMOA,

Mesdames, messieurs, les partenaires techniques et financiers appuyant la coopération transfrontalière,

Mesdames, messieurs, les représentants des services techniques et des projets et programmes intervenant dans la coopération transfrontalière,

Mesdames, messieurs les Directeurs des associations de pouvoirs locaux,

Honorables invités,

Mesdames, messieurs,

Il m'est très agréable de prendre la parole au cours de cette belle cérémonie d'ouverture du séminaire conjoint du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, et de l'UEMOA. La participation à cet évènement de la Direction du Développement et de la Coopération Suisse (DDC) témoigne de la bonne dynamique de coopération entre la Suisse et l'Union Economique et Monétaire

Ouest-Africaine (UEMOA), notamment dans le domaine de la coopération transfrontalière locale. En effet, nos deux institutions sont liées par un accord de coopération signé à Abidjan le 18 Décembre 2015 portant sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Transfrontalière Locale (PCTL), pour une durée de 4 ans, soit jusqu'à la fin 2019. La Suisse contribue à ce programme à hauteur de 6 millions de nos francs, soit plus de 3 milliards de FCFA. Il s'agit d'une subvention non remboursable pour réaliser deux objectifs complémentaires : d'une part appuyer le Conseil des Collectivités Territoriales et l'UEMOA à définir une politique communautaire en matière de coopération transfrontalière locale, et d'autre part réaliser trois infrastructures socioéconomiques améliorant les conditions de vie des populations frontalières dans l'espace UEMOA.

Monsieur le Ministre, chers collègues et partenaires,

Notre soutien au Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA est conforme aux objectifs de politiques de développement de la Suisse. Héritière d'une longue tradition de gouvernance locale avec des communes et cantons suisses au centre du pouvoir, la Confédération helvétique salue les initiatives des autres pays en matière de gouvernance locale et d'intégration, et les accompagne dans leurs démarches. C'est dans cet esprit que la Suisse est présente en Afrique de l'Ouest depuis près de 40 ans, avec des programmes de coopération au Bénin, Burkina Faso, Mali, Niger et Tchad. Depuis les années 2010, des appuis régionaux de la Suisse ont vu le jour pour compléter ces programmes nationaux. Ils couvrent les espaces de l'UEMOA et de la CEDEAO avec une attention particulière à trois domaines : le développement rural et la sécurité alimentaire, l'éducation et la formation professionnelle et enfin, la gouvernance et la décentralisation. Dans toutes ces interventions, une ligne directrice commune se dégage : la Suisse renforce des institutions rendant des services efficaces à leurs populations dans le cadre d'une gouvernance inclusive et transparente.

Monsieur le Ministre, chers collègues et partenaires,

La tenue de ce séminaire de haut niveau, réunissant des acteurs publics et privés à différents échelons de responsabilité, des chercheurs et des opérateurs de développement, marque une étape importante de la mise en œuvre du Programme de Coopération Transfrontalière Locale (PCTL). En effet, au cours des trois dernières années, ce programme a promu des schémas d'aménagement transfrontalier intégré, qui constituent des planifications concertées de développement sur des territoires très souvent marginalisés dans les politiques publiques. Cette démarche aboutit à l'élaboration d'un portefeuille de projets prioritaires bancables à court et à moyen terme. Ce travail a été fait avec un succès évident dans les zones frontalières du Mali, du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire d'une part et d'autre part, dans les zones frontalières du Niger, du Mali et du Burkina Faso. Dans ces espaces cités, une gouvernance locale transfrontalière a émergé et se charge désormais de mobiliser les Etats, les collectivités territoriales, les sociétés civiles et les partenaires techniques et financiers autour de la réalisation des projets économiques et sociaux qui changent la vie des populations. La Suisse se réjouit de constater que cette dynamique se poursuit et s'étend à de nouvelles zones frontalières de l'espace communautaire comme la Bande du fleuve Sénégal ou plus près de nous, la bande côtière réunissant le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire. En se généralisant, les schémas d'aménagement transfrontalier intégré deviennent une politique communautaire de développement. Ils recueillent une contribution propre de l'UEMOA à côté du financement suisse. A ce titre, le Programme de Coopération Transfrontalière Locale atteint un de ses objectifs, à savoir renforcer la décentralisation des programmes communautaires.

Monsieur le Ministre, chers collègues et partenaires,

Depuis le début de l'année 2018, l'objectif des partenaires du Programme de Coopération Transfrontalière Locale - à savoir le Conseil des Collectivités Territoriales (CCT), la Commission de l'UEMOA, les élus locaux et leurs services d'appui - est de mettre en œuvre leurs projets prioritaires. Il s'agit de réaliser les

infrastructures et équipements qui améliorent les conditions de vie des populations dans les zones transfrontalières. La Suisse est heureuse de participer à ce processus. Les trois projets prioritaires auxquels la Suisse contribue dans ce cadre portent sur un aménagement hydroagricole et une piste de désenclavement entre le Mali et le Burkina Faso, et la réhabilitation d'un marché à vocation régionale à Téra au Niger. La cérémonie de lancement d'une partie de ces travaux a eu lieu le 1^{er} Juin dans la région des Cascades au Burkina Faso, en présence du Chef Suppléant de la Division Afrique de l'Ouest de la Coopération suisse.

Monsieur le Ministre, chers collègues et partenaires,

Ce séminaire est donc une bonne opportunité pour partager les résultats de ces appuis entre les acteurs de mise en œuvre. Il permet aussi d'élargir les horizons et d'écouter les initiatives opérationnelles concrètes dans d'autres espaces transfrontaliers avec des institutions et partenaires multiformes. La Suisse salue cette approche du Club du Sahel et de l'UEMOA qui met en débat les dynamiques en cours dans la sous-région UEMOA/CEDEAO, en vue d'en mesurer les avancées.

Nous attendons les trois résultats suivants de ce séminaire:

- A notre connaissance, c'est la première fois que les acteurs ici présents partagent leurs pratiques opérationnelles au niveau transfrontalier. Il est essentiel que nous puissions échanger afin de renforcer la cohérence de nos interventions.
- Une confirmation de la pertinence de l'approche de planification concertée à l'échelle transfrontalière (SATI: Schéma d'Aménagement Transfrontalier Intégré).
- A l'issue de ce séminaire, un agenda de travail commun devrait être disponible et énoncer clairement les collaborations envisagées, par exemple des mécanismes de financement conjoints de projets transfrontaliers locaux et/ou de partage de responsabilités.

Vos échanges et réflexions pourront également situer les défis qui se posent encore à la responsabilisation des acteurs locaux dans la mise en œuvre de projets transfrontaliers. Des pistes de

solutions seront à dégager en vue d'assurer une meilleure coordination des politiques des institutions régionales mais aussi des interventions des partenaires techniques et financiers actifs sur le terrain.

Monsieur le Ministre, chers collègues et partenaires,

La Suisse, par ma voix, renouvelle sa disponibilité à accompagner cet élan d'initiatives en faveur du développement local et de l'intégration régionale. Dans le secteur de la Gouvernance régionale, elle poursuivra son engagement sur trois thèmes : la coopération transfrontalière, la décentralisation financière et la gouvernance des ressources extractives. Elle continuera de privilégier le travail de proximité avec les acteurs locaux, nationaux et régionaux en vue de l'avènement d'institutions légitimes rendant des services efficaces aux populations. Un Conseiller régional Gouvernance est responsable de la préparation et du suivi de la mise en œuvre de ces différents appuis. De façon plus globale, la Suisse entretiendra le dialogue avec vous tous, aux niveaux politique, diplomatique et opérationnel, grâce à la complémentarité et à la synergie entre les différents services du Département Fédéral Suisse des Affaires Etrangères déployés sur le terrain. Elle se coordonnera également avec tous les autres partenaires techniques et financiers dans le respect des principes de la Déclaration de Paris et des intérêts des populations ouest-africaines.

Pour terminer, je voudrais remercier les organisateurs de ce séminaire, le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et l'UEMOA, ainsi que notre Conseiller Régional Gouvernance, M. Abdoul Kader Dicko. Un intense travail préparatoire a été accompli. La mobilisation d'un panel aussi représentatif de compétences sur la coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest constitue déjà une belle réussite. Mes compliments s'adressent également aux autorités béninoises qui accueillent ce séminaire. Il me plaît de souligner ici la bonne coopération entre nos deux pays dans le cadre de la mise en œuvre de nos différents programmes nationaux et régionaux.

Je souhaite un bon succès à vos travaux et vous remercie.

Le Directeur Suppléant

Bureau de la coopération suisse au Bénin